

## TRANSMANCHE 2023

### FICHE DE CONTROLE D'ARMEMENT

Equipement de sécurité pour une navigation Semi-Hauturière. < 60 Mn.

Moyens mobiles de lutte contre l'incendie (Extincteurs) 2		
Dispositif d'assèchement manuel + 2 seaux équipés d'un bout		
Dispositif de remorquage (bout + taquet d'amarrage)		
Ligne de mouillage (Appropriée au bateau)		
Annuaire des marées (Bloc Marine - Almanach)		
Pavillon national + Pavillon N et C		
3 feux rouges à main		
Compas magnétique + compas de relèvement		
Cartes marines officielles des zones fréquentées		
Règlement international pour prévenir les abordages en mer (Ripam –Almanach du marin ou bloc Marine)		
Descriptif du système de balisage.		
Pompe de cale électrique		
Réflecteur de Radar + (Antenne VHF de secours conseillée)		
Radeau de Survie (conforme D 240-2.15)		
Matériel pour faire le point + Journal de bord		
Livre des Feux tenu à jour (Bloc Marine – Almanach)		
Dispositif pour remonter à bord		
Dispositif de réception des bulletins météorologiques		
Sondeur - GPS		
Dispositif pour libérer le gréement (Cisaille _ Scie à métaux)		
VHF 25 W avec antenne en tête de mat + (VHF portable conseillée)		
Lignes de vie en place + Pinoches à proximité des passes coque		

<b>Harnais et longe par personne embarquée + <u>Equipelement individuel de flottabilité (150 Nw mini)</u></b>		
<b>Trousse de secours conforme à l'article (240-2,16)</b>		
<b>Dispositif lumineux pour la recherche et le repérage de nuit (Bouée Fer à cheval avec feu à retournement)</b>		
<b>Lampe torche / projecteur de forte puissance</b>		
<b>Flash light / par personne embarquée/ si possible fixé au gilet Vérification de la date de révision des gilets</b>		
<b>Membres d'équipage.      <u>Nombre :</u></b>		

**Le RIPAM prévoit que tout navire doit disposer à son bord du matériel suivant :**

- Boule de mouillage
- Marque de forme conique.
- Feux de navigation. (Contrôle)

**Je soussigné :.....**

**Skipper du Bateau :..... FRA :.....**

**Certifie sur l'honneur avoir à mon bord, l'intégralité de l'équipement de sécurité pour une navigation Semi-Hauturière.**

**Fait à L'ABER-WRAC'H le :.....**